

**COMMUNE d'EZE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE ORDINAIRE EN PUBLIC

22 DECEMBRE 2021 A 18H30

SALLE DES FETES DE LA MAIRIE PRINCIPALE

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux décembre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Sylvestre ANSELM I, 1er Adjoint au maire.

Présents : Mme Céline ZAMBON – M. Sylvestre ANSELM I - Mme Virginie SOULIER – M. Patrick LADU – Mme Meriem BEN HADDOU – M. Christian FIGHIERA – Mme Isabelle GIANTON – M. Alain FABRI – M. Jean-Barthélémy VAUTEL - Mme Patricia ALLOUCH

Ont donné procuration :

Mme Patricia PONTIS pour Mme Céline ZAMBON
Mme Annick FILLON pour Mme Isabelle GIANTON
M. Boris KRUNIC pour M. Christian FIGHIERA
Mme Valérie BUSILLET pour M. Sylvestre ANSELM I
Mme Rosaria ILLARIO pour M. Patrick LADU

Absents excusés : M. Stéphane CHERKI - Mme Claudine TURRINI - M. Christophe VESTRI et M. Claude TKACZYK

Secrétaire de séance : Mme Meriem BEN HADDOU

Rapporteurs : M. Sylvestre ANSELM I, 1^{er} Adjoint au maire

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

I) URBANISME

1. Délégation de signature à M. Sylvestre Anselmi pour une autorisation d'urbanisme intéressant le maire à titre personnel

Il s'agit d'une déclaration préalable relative au futur glacier de l'avenue du jardin exotique.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Désigne Monsieur Sylvestre ANSELM I, 1er Adjoint au maire, pour signer la déclaration préalable n° DP 006 059 21 S 0069.

2. Délégation de signature à M. Sylvestre Anselmi pour une autorisation d'urbanisme intéressant le maire à titre personnel

Il s'agit d'une déclaration préalable relative à la création d'une pâtisserie sur l'avenue de Verdun.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Désigne Monsieur Sylvestre ANSELM I, 1er Adjoint au maire, pour signer la déclaration préalable n° DP 006 059 21 S 0070.

II) FINANCES

3. Budget principal - Décision modificative n°3

Il s'agit de modifier ce budget avant la fin de l'année afin de prendre en compte les recettes liées au remboursement par les budgets annexes des agents communaux qui y concourent.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
011	+ 4 000 €	70	+ 13 200€
012	+ 8 000 €		
014	+ 200 €		
65	+ 1 000 €		
TOTAL	+ 13 200 €	TOTAL	+ 13 200 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Accepte les transferts de crédits nécessaires ;
- Autorise Monsieur le maire ou son représentant à effectuer ces transferts de crédit.

4. Budget annexe Jardin exotique – Décision modificative n°3

Il s'agit de modifier ce budget annexe avant la fin de l'année afin de prendre en compte les dépenses liées au remboursement au budget principal des agents communaux affectés totalement ou partiellement au fonctionnement de ce budget annexe.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT	CHAPITRE	MONTANT
012	+ 8 900 €	70	+ 8 900 €
TOTAL	+ 8 900 €	TOTAL	+ 8 900 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Accepte les transferts de crédits nécessaires ;
- Autorise Monsieur le maire ou son représentant à effectuer les inscriptions de crédits nécessaires aux opérations d'amortissements et à effectuer les opérations correspondantes.

5. Budget annexe Parkings communaux – Décision modificative n°3

Il s'agit de modifier ce budget annexe avant la fin de l'année afin de prendre en compte les dépenses liées au remboursement au budget principal des agents

communaux affectés totalement ou partiellement au fonctionnement de ce budget annexe.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRES	MONTANT	CHAPITRES	MONTANT
012	+ 4 300€	75	+ 4 300 €
TOTAL	+ 4 300 €	TOTAL	+ 4 300 €

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A L'UNANIMITE,

- Accepte les transferts de crédits nécessaires ;
- Autorise Monsieur le maire ou son représentant à effectuer les transferts de crédits nécessaires.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18h50.

1^{er} Adjoint au maire,

Sylvestre ANSELMi

La secrétaire de séance,

Meriem BEN HADDOU